



LE JOURNAL DE
THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE / N°1-JUIN 2020



Jean-Paul GUINEGAULT - Artiste thénacais (1918-2009)

THÉNAC

Esprit village

Horaires d'ouverture de votre Mairie

Lundi :

Mardi :

Mercredi :

Jedi :

Vendredi :

Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45

Adresse messagerie : mairie.thenac@wanadoo.fr

35, rue de la République - 17460 Thénac



Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Jedi : de 16h à 18h

Vendredi : de 16h à 18h

Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h



Tél. : 05.46.92.19.99

Adresse messagerie : mediathenac@yahoo.fr

Facebook : 'médiathèque de Thénac'

2, rue de la République - Parc du Château

17460 Thénac



Journal d'information n°1

Rédaction/Mise en page/Commission communication

Nelly Muscadet- Jean-Luc Rabannier-Jean-Claude Charpignon

Patrick Payet-Médiathèque

Impression par la mairie

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

INFO MUNICIPALE 4

- Les nouveaux élus
- Compte-rendu du Conseil Municipal
- Alerte SMS
- Fermeture dépôt déchets verts
- Circulation Rue de la paix

INFO CITOYENNE 5

VIE DE L'ÉCOLE 6

- Ouverture
- Inscription

VIE ASSOCIATIVE 7-8-9

- Action village
- Solidarité Thénacaise
- La COVID et les associations
- Le comité des fêtes
- Le cercle de l'Amitié
- L'écriture prend le large

AGENDA & MANIFESTATION 11

- 18 juin : commémoration
- 3 juillet : En voiture cinoche
- 14 juillet

NUMÉROS UTILES



MOT DU MAIRE

Chères Thénacaises, Chers Thénacais,

La mise en place du nouveau conseil municipal le 28 mai 2020 a été un moment fort et singulier. Ce fut d'abord une émotion personnelle. Maire c'est le mandat de proximité, du contact, de l'action concrète. Le maire est un pilier dans notre pacte Républicain.

L'émotion que j'ai ressentie était aussi une émotion collective.

J'ai souhaité rendre hommage à mon équipe pour la campagne qu'ils ont menée sans compter leur temps ni leur énergie. Nous avons partagé beaucoup d'émotions et de joies. C'est une équipe qui a montré sa solidité, son engagement, qui veut voir cesser les conflits et a hâte de mettre ses compétences, son énergie collective, au service de notre commune.

Notre responsabilité impose une certaine humilité et nous nous inscrivons dans la continuité. Nous allons apporter nos pierres à l'édifice comme d'autres l'ont fait avant nous et comme d'autres le feront après nous.

Pour nos concurrents à l'élection, je voudrais dire que la démocratie c'est le débat. Ils ont un rôle à jouer dans cette enceinte municipale. Leur libre expression sera naturellement garantie et je peux leur assurer que je serai toujours attentive à leurs remarques, à leurs propositions et à leurs critiques à partir du moment où elles vont dans le sens de l'intérêt collectif.

La mairie, c'est le visage de la République dans une commune. C'est le lieu où flotte son drapeau et où s'inscrit sa devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

Chacun des membres du conseil municipal, depuis le 28 Mai, est un représentant de notre bien commun le plus précieux, cette République, avec ses lois et ses valeurs fondamentales. C'est une belle et grande responsabilité que vous nous avez confiée.

Soyez assurés que nous serons à votre écoute et dignes de la confiance que vous avez placée en nous.

Sylvie MERCIER.



Commémoration du 18 JUIN 2020 19 H au monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur vous sera proposé dans le Parc du Château Maguier, dans le respect des gestes barrières.

Le nouveau conseil municipal

Conseil municipal 28 mai 2020

Le conseil municipal, réuni dans la salle Hélène Neveur en raison des préconisations sanitaires, a élu le maire et ses quatre adjoints.



Autour du Maire Sylvie Mercier :
Patrick Payet 1^{er} adjoint, communication, association, juridique ;
Mélissa Mongis 2^e adjoint, CCAS, affaires scolaires ;
Ludovic Moulineau 3^e adjoint, voirie, bâtiments ;
Sophie Fort 4^e adjoint, environnement, tourisme, patrimoine.



Conseil municipal du 8 juin

Le conseil municipal s'est réuni le 8 juin 2020 sur l'ordre du jour suivant :

- délégation du Conseil Municipal au Maire,
- indemnités des élus,
- composition des commissions : appel d'offres, contrôle des listes électorales,
- nomination des membres du CCAS.



Création de l'alerte SMS

Alertez et informez vos administrés en temps réel !

Une solution d'alerte mairie est aujourd'hui un outil pour les communes qui souhaitent alerter et informer rapidement les administrés. Les alertes mairies permettent aux élus d'alerter en temps réel la population d'un évènement grave sur la commune ou de diffuser des informations pratiques sur la vie de la commune. Les habitants de la commune s'inscrivent gratuitement aux alertes de la mairie de leur commune en remplissant un formulaire d'inscription et sont alertés par message vocal, SMS ou email.

Pourquoi utiliser l'alerte mairie ?

Les risques majeurs auxquels la population d'une commune peut être confrontée sont multiples :

- Risques naturels : inondation, tempête, pluie verglaçante, forte chute de neige, tremblement de terre, incendie.
- Risques sanitaires : pollution de l'eau, nuage toxique.
- Accidents technologiques : transport de matières dangereuses (route ou train), canalisation de gaz, incendie.
- Risques attentats.

Les habitants peuvent également être simplement informés des actualités et informations pratiques de leur commune :

- Travaux routiers et circulation.
- Évènements culturels.
- Coupures d'eau, de gaz ou d'électricité.
- Grèves ou changements d'horaires (cantines, transport, secrétariat de mairie, cars scolaires, ordures ménagères).
- Vie de la commune (réunions d'informations communales, ouverture d'enquête publique, comités de quartier, inscription listes électorales, vœux du maire).

Des formulaires d'inscription seront proposés dès que la souscription de l'abonnement sera faite.

Fermeture du dépôt déchets verts



Suite à un incendie important menaçant les cultures avoisinantes, sur conseil du SDIS, l'espace déchets verts Rue des carrières a été fermé par décision du maire.



Circulation Rue de la Paix

La commission voirie réfléchit à ouvrir à nouveau la circulation Rue de la Paix, entre l'école et l'église, en dehors des heures d'entrée et de sortie de l'école.



Du côté de la médiathèque

La médiathèque a rouvert ses portes le mercredi 13 mai dernier. Les recommandations nationales tendaient vers un déconfinement progressif en quatre phases, la première étant la mise en place d'un drive avec réservation par internet. Ne pouvant proposer ce service pour de multiples raisons, il a été fait le choix d'ouvrir partiellement la structure au public (2ème phase) sous conditions sanitaires strictes ; Le port du masque y est donc de rigueur et les enfants de moins de 13 ans n'y sont, pour l'heure, pas admis, afin de limiter au maximum les manipulations de documents. Chaque ouvrage rapporté est nettoyé et mis en quarantaine de cinq à sept jours avant de retrouver sa place sur les rayonnages. Tout est mis en œuvre pour accueillir le public dans de bonnes conditions (gel hydro-alcoolique, sens de circulation, etc...) et permettre aux lecteurs de reprendre leurs habitudes en toute sécurité.



Pour faciliter le retour des prêts, un bac de couleur bleue a été installé sur le parvis. Merci également à tous les parents d'élèves de l'école de Thénac de bien vouloir y déposer les livres empruntés par leurs enfants dans le cadre scolaire.



Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-Préfecture. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Via un garage automobile agréé par la Préfecture : Trouvez un [garage en Charente-Maritime](https://www.vroomly.com/garage-17/) <https://www.vroomly.com/garage-17/>

Pour en savoir plus sur le prix de la carte grise et éviter les arnaques, merci de consulter <https://www.vroomly.com/blog/quel-est-le-prix-dune-carte-grise/>

Ouverture de l'école le 2 Juin



C'est avec beaucoup de précautions mais aussi de plaisir que nous avons pu ré ouvrir les portes de l'école à nos petits écoliers le 2 juin après 8 semaines de confinement et 3 semaines de refus de l'ancienne municipalité ...

En collaboration avec la CDA, l'éducation nationale et l'équipe enseignante, nous avons pu mettre en place les dispositions nécessaires pour optimiser la sécurité de nos petits protégés.

Tous les enfants, dont les parents ont demandé un retour à l'école progressif, ont pu être accueillis, sur quelques jours de la semaine ou toute la semaine selon les priorités professionnelles. Ce qui représente au final, 75% de l'effectif total de l'école. Nous souhaitons aux écoliers de belles retrouvailles avec leur enseignant et camarades après 12 semaines de travail à distance.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 05 46 92 63 58.
Nous vous souhaitons une belle fin de scolarité 2019/2020.



Inscriptions scolaires

AUPRES DE LA MAIRIE AVANT LE 30 JUIN 2020

La rentrée scolaire 2020/2021 aura lieu le **mardi 1er septembre 2020.**

Les documents à transmettre en mairie lors de l'inscription, fiche de renseignements, fiche sanitaire et éventuellement la demande de facturation alternée dans le cas d'une séparation, sont téléchargeables sur « espace familles » du site Internet de la CDA de Saintes.

Le dossier d'inscription doit être accompagné :

- fiche de renseignements dûment complétée et visée,
- copie du livret de famille,
- carnet de santé de l'enfant avec **les vaccins obligatoires à jour,**
- fiche sanitaire avec la date des vaccins à jour et les éventuelles allergies indiquées,
- certificat de radiation en cas de changement d'école, y compris pour les maternelles,
- attestation d'assurance responsabilité civile,
- RIB si vous optez pour le prélèvement automatique,
- une attestation de quotient familial CAF ou MSA de moins de 3 mois pour bénéficier des tarifs adaptés à vos ressources,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Une fois le dossier validé, votre dossier d'inscription tamponné vous sera remis et il vous faudra prendre rendez-vous avec le directeur de l'école, Monsieur Lassalle (05 46 92 26 07) pour finaliser l'inscription.

Pour les demandes de dérogations, consultez la page « Infos pratiques », rubrique « Inscription ».

Pour tout renseignement : 05 46 98 24 65 ou service.enfance.jeunesse@agglo-saintes.fr

Action Village

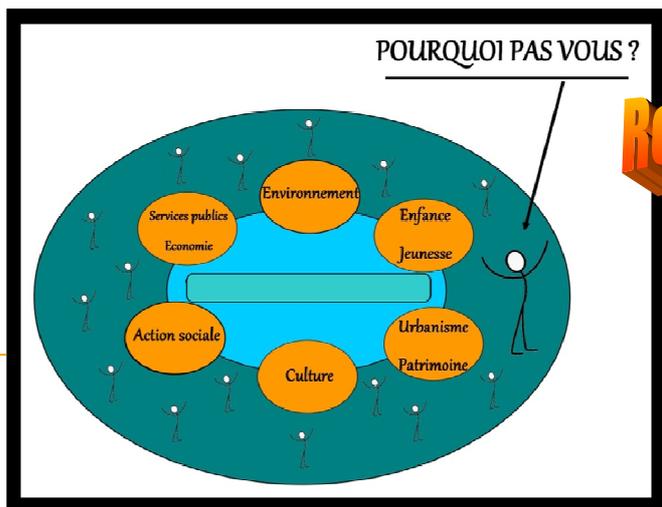
Création d'une nouvelle association sur Thénac !



Actions village

Nous sommes des citoyens de la commune de THÉNAC, déjà impliqués ou désireux de nous investir dans la vie locale. Nous portons une démarche participative : échanges citoyens, collecte des idées, création de groupes de travail, et accompagnement des initiatives au sein du village. Nous avons à cœur de favoriser le lien social, en travaillant en partenariat avec les autres associations thénacaises, groupes locaux et équipe municipale.

Nous aimerions valoriser l'esprit village en améliorant notre cadre de vie



Rejoignez-nous !

Email : associationactionsvillage@gmail.com

Site internet : <https://sites.google.com/view/association-actions-village>

Courrier : 10 rue des Maisons Blanches – 17460 THENAC

Solidarité Thénacaise

Solidarité Thénacaise en deuil...

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Michelle Delavault, survenu pendant la période de confinement.



L'association humanitaire SOLIDARITÉ THÉNACAISE
6 rue de la Paix à THÉNAC

VENEZ DÉCOUVRIR

LA BOUTIK'

VENTE DE VÊTEMENTS D'OCCASION À PETITS PRIX

OUVERTURE

TOUS LES 2ème SAMEDIS DU MOIS
de 14H à 17 H

Jeter n'est vraiment plus à la mode !

Présidente : Nicole PIAUD
05.46.93.22.79 ou
06.13.59.92.21

Contacts :

Secrétaire : Christine JOVENET
06.61.50.94.92

Bénévole depuis la création de l'association, Michelle assurait avec beaucoup de fierté et de dévouement l'ouverture et l'organisation de la boutique pour la vente de vêtements et participait activement à la vie de l'association Solidarité Thénacaise.

Pour des raisons de santé, depuis deux ans, elle avait dû abandonner sa tâche avec beaucoup de regrets. Tous les habitués se rappelleront les bons conseils qu'elle donnait et la gentillesse avec laquelle elle savait recevoir « ses clients » comme elle aimait à le dire.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

COVID et les Associations

De nombreuses associations de notre commune ont dû cesser leurs activités depuis le 17 mars 2020 en raison de la crise sanitaire qui frappe le monde entier.

Nous avons commencé nos rencontres et entretiens avec les présidents et envisager avec eux la reprise des activités. Il semble désormais évident que nombre d'entre elles reprendront les animations, activités, cours, à compter du mois de septembre.



La fête de la musique n'aura pas lieu cette année à sa date habituelle mais nous espérons pouvoir proposer lors du 14 Juillet une animation musicale et conviviale.



Nous profitons de la parution du journal de la commune pour vous faire part de l'annulation de toutes les manifestations estivales, suite aux dispositions sanitaires évoquées par le Président de la République, le 13 avril dernier.

A ce jour, nonobstant un assouplissement de ces dispositions, nous n'aurons pas tous les moyens matériels et le temps nécessaire de mettre en œuvre ce qui aura été annoncé lors de l'allocution présidentielle le 14 juin prochain.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée afin de vous informer des éventuelles activités que nous serions amenés à mettre en place pour les 4 derniers mois de cette année.

Nous vous souhaitons de passer un bel été 2020.

Le Comité Directeur.



Le Cercle de l'Amitié

L'association vous informe qu'à la suite des événements liés au Covid 19, les activités reprendront le jeudi 3 septembre 2020 à 14h, salle Agathe.

Cette journée sera concentrée autour des différentes activités proposées par l'association (jeux de société, loisirs créatifs, etc...)

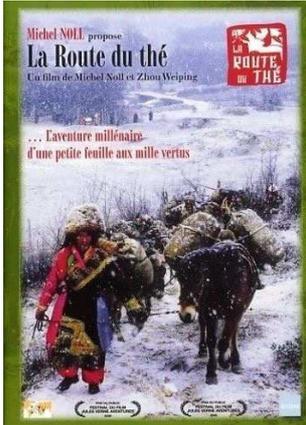
La convivialité sera de mise. Bonnes vacances estivales à tous.

Pour toute information concernant l'association, contacter

Sylvie au 07.86.84.14.85

Pour toute information concernant le tricot/crochet, contacter

Josy au 06.34.05.38.43



L'Écriture prend le large

Le Festival Littéraire & Artistique de mars 2020 ayant du être annulé pour cause sanitaire l'association organisatrice « L'Écriture prend le large » a souhaité néanmoins vous faire profiter des deux moments d'exception prévus initialement à savoir les projections de nos deux grands films*



LA ROUTE DU THE de Michel NOLL

TERRA de Yann Arthus BERTRAND

Les vendredi 2 octobre et samedi 3 octobre salle Hélène Neveur à Thénac

Renseignements sur SALONDULIVRETHENAC.FR

RETENEZ DÉJÀ CES DEUX DATES

Les films seront présentés et commentés par des spécialistes.

Le **samedi 3 octobre** sera également proposée dans la salle de l'association une « **librairie éphémère** » avec vente de livres à prix très bas, traditionnellement organisée pour la « Foire aux fleurs » annulée également cette année.

* *sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur à cette date*



Évènements Drive - In le 3 Juillet

En voiture cinoche



18 Juin Cérémonie de commémoration

03 Juillet En voiture cinoche



14 Juillet Fête nationale

Juillet Conseil Municipal

Noter dès à présent les dates des
2 & 3 Octobre pour la projection de
2 grands films présentés par L'EP2L

ADMINISTRATIONS LOCALES

| | |
|------------------------------|---------------------------|
| Mairie: | 05.46.92.63.58 |
| Fax:..... | 05.92.46.68.45 |
| Mail: | mairie.thenac@wanadoo.fr |
| Ecole élémentaire:..... | 05.46.92.26.07 |
| Ecole maternelle:..... | 05.46.92.69.08 |
| Cantine: | 05.46.92.21.39 |
| Garderie périscolaire: | 05.46.92.22.75 |
| Médiathèque: | 05.46.92.19.99 |
| Facebook: | « médiathèque de Thénac » |
| Salle Hélène Neveur: | 05.46.92.61.94 |

Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos nom, coordonnées et qualité.

URGENCES/SANTÉ

| | |
|---|----------------|
| Samu: | 15 |
| Pompier: | 18 |
| Police : | 17 |
| Gendarmerie: | 05.46.93.01.19 |
| EHPAD: | 05.46.92.90.90 |
| Infirmier Granouillit Jean-Louis: | 06.80.68.73.67 |
| Centre anti-poison urgence Bordeaux: | 05.56.96.40.80 |
| Cabinet dentaire Dr Alice Bergon: | 05.46.95.59.71 |
| Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen: | 05.46.92.60.50 |
| Cabinet de kinésithérapie Julian Michaud..... | 06.40.87.80.79 |

COMMERCES ET SERVICES

| | |
|---|----------------|
| Domaine des Chais: | 05.46.91.05.74 |
| Véréthi'f coiffure: | 05.46.92.60.41 |
| Védiaud publicité: | 05.46.93.27.55 |
| Espace Nature ô - Energéticienne : | 06.80.70.36.89 |
| Giragri 17 Transport Hélicoptère: | 05.46.92.20.23 |
| Léon Nettoyage de façade et toiture: | 05.46.74.01.01 |
| Epicerie: | 05.46.74.76.42 |
| Tabac Presse: | 05.46.97.59.30 |
| Boulangerie: | 05.46.74.13.22 |
| Debusschere Maud, Agent immobilier: | 06.98.00.06.72 |
| Société Les Cardinaux - Chauffeur Privé:..... | 06.50.41.05.04 |

DIVERS

| | |
|----------------------------|----------------|
| La poste:..... | 05.46.92.68.61 |
| CDA: | 05.46.93.41.50 |
| Déchetterie Saintes: | 05.46.98.23.72 |

LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

| | |
|---|----------------|
| Carreleur Bouillaud Francis : | 06.82.22.25.42 |
| Menuiserie ébénisterie Bouillaud Philippe: | 05.46.92.67.54 |
| Puydoyeux Courivaud plomberie : | 06.15.13.66.49 |
| Vinc'Elec, Bouillaud Vincent, électricien: | 06.82.29.91.47 |
| Toiture Pro, Gaillot Yohan: | 06.84.32.37.10 |
| Carrière de Thénac: | 05.46.92.68.30 |
| Rabiller Patrick, bâtiment, plâtrerie, carrelage: | 05.46.92.68.92 |
| Menuiserie Gaudin, fabricant, poseur: | 05.46.92.64.17 |
| Baclim B. Adam, climatisation, chauffage, plomberie:..... | 06.15.41.61.65 |
| Morand Terrassement, Raccordements, assainissements:..... | 06.63.00.59.04 |
| KDS RENOVATION - Dewaele Stéphane:..... | 07.69.47.63.15 |